fonctionnaire de la République. Cela suffit à m'occuper depuis quinze jours. Bernadille.

CHRONIQUE

L'ambassade d'Espagne fait démentir formellement la nouvelle dans laquelle l'escadre espagnole anrait fait voile pour l'Archipel, afin d'appuyer la flotte an-

La Prance annonce que le prince Milan est parti ce matin de Belgrade pour inspecter les troupes massées à la frontière serbe, sous le commandement du général Thernaleff.

La Patrie ereit 'savoir que le minis-tre de l'intérieur doit prochainement se rendre dans le département de l'Orne.

Le gouvernement paraît décidé à n'imposer agun espèce de programme aux ouvrièrs subventionnés qui se rendront à l'expositon de Philadelphie. Ils auront la plus entière liberté de diriger leurs recherches et leurs études. Il n'en est pas de même des instituteurs primaires. Ceux-oi devront s'occuper exclusive-ment des questions concernant l'ins-truction. Ils recevront un plan de travail et un questionnaire.

Avant-hier soir, deux cents excur-sionnistes belges de Liége et de Ver-viers, appartenant à l'œuvre des soirées popularies de Verviers, ont quitté Paris après y avoir passé quatre jours. L'œuore des soirées populaires de Verviers est counue par l'organisation de ses conférences, plusieurs orateurs français, MM. Jules Simon, Ernest Legouvé Pascal Duprat s'étant fait entendre à Verviers. Avant de quitter Paris, les excursionnistes belges ont porté des toasis à la République française, au roi des Belges. M. Pascal Duprat a répon-du aux divers toasts, puis MM. Ch. Lemonnier et Eug. Garcin ont bu à la paix et aux membres du comité.

SENAT

Présidence de M. Duclanc, vice-président.

Séance du 9 juin

La séance est ouverte à 3 h.

M. Vaodier, au nom du bureau, explique
les erreurs contre lesquelles ont protesté her
plusieurs membres.

Le procès-verbal est adopté.

Le Sénat reprend ensuite la discussion du
réglement.

Le Sénat reprend ensuite la discussion du réglement.

M. Bertault présente une nouvelle rédaction pour les articles 20 et 21.

Suivant cette rédaction, le Sénat nommerait au commencement de chaque session, une commission de 18 membres chargée d'examiner, jusqu'à la présentation du budget, les projets rélatifs aux crédits clos ou périmés.

Puis, lors de la présentation du budget, le Sénat renverrait le budget ou à la première commission on à une nouvelle.

M flubert Delisle maintient son amendement.

ment.

a. Léon Say déclare se rallier à la noavelle rédaction de la commission.

M. Lambert Ste-Croix appuie l'amendement Hubert-Delisle qui est adopté après un pointage par 189 voix contre 137.

M. Chartemerle appuie son amendement portant que les bureaux et les commissions se réuniront à Versailles.

M. le colonel d'Andlau dit que la réorganisation militaire des antres pays et faite depuis longtemps.

M. 10 Counter to This action militaire des autres pays et faite depuis longtemps.

« Nous sommes en retard, dit l'orateur, nous ne devons pas perdre de temps. »

Le col·mel d'Andlau déclare que pour gagner du temps, il faut que les commissions militaires ou celles qui ont besoin de documeuts ministériels puissent se réunir à Paris.

L'amendement de M. le colonel d'Andlau est adopté par 134 voix contre 72.

La commission propose sur l'amendement de M. de Broglie une nouvelle rédaction portant que le ve'e d'urgence sur une proposition

tée.
M. le général Robert demande qu'on ajoute les mots : « Ou au plus tard dans les quarante-

is hours. The apparent with heures.

La motion du général Robert est rejetée.

M. de St-Vallir a demande qu'aucun memre ayant obtenu un congé ne vôte avant l'exiration de son cougée, s'il n'avertit pas préalalement le bureau.

Cette proposition est adoptée.

M. Robert demande l'ajourgement du chaitre 13, réglant les rapports des deux Chamres.

bres.

M. Corne, rapporteur, combat cette motion.

M. de Gavardie l'appuie.

M. Ratbie reponses l'ajournement qui est rejeté par le Sénat.

Le Sénat prend en considération l'amendement de M. Paris, portant que le gouvernement pourra ne pas présenter à la Chambre dès députés un projet adopté par le Sénat, quand le Sénat aura modifié le projet du gouvernement. mement. La suite de la discussion est renvoyée à

La séance est levée à 5 h. 45.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 juin Président : M. Durfaurt de Civrag, vice-

Président.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Après l'adoption du procès-verbel, l'Assem-ée procède à la discussion du réglement.

Les cinq premiers articles sont adoptés sans

articles 6 à 29 sont également adoptés après le rejet de tous les amendements adoptes après le rejet de tous les amendements.

MM. Lasant, de Douville et Farcy déposent une demande d'interpellation au ministre de la guerre concernant les récentes nominations de

erre concernant les récoutes nominations sub-lieutenants d'infanterie.
M. Laisant dit que M. de Cissey l'informe r une leture, dont le président donne lecture et, ne pouvent pas assister aux séances d'aud'hui et de demain, il demande de fixer à l'infante de la lette de l'acceptant de la lette de l'acceptant de la lette de l'acceptant de l'acceptant

Aundi Pinterpellation.

La Chambre five l'interpellation à lundi, et continue la discussion du règlement.

Les articles 30 à 44 sont adoptés.

S. Plobservation de M. Duprat, l'article 44

Ser l'éserce 45 à 68 sont adoptés.
Les articles 45 à 68 sont adoptés.
La Chambre prend en considération la proposition de M. Proust relative à la création des Bureau de la presse étrangère.
M. Claude dépose un rapport concernant l'assistance publique dans les campagnes.
La Chambre reprend la discussion du règlement.

Les att. 69 à 78 sont adoptés. M. Raspa l dépose une proposition dematant la sup-ression des cous-préfectures dan sépartement de la Seine.

La séance est levée à 3 heures.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Jurisprudence.

Titres au porteur. - Don manuel. - Revenu

Les titres au porteur. — Don manuel. — Revenus réservés.

Les titres au porteur, faisant l'office de billets de banque ou de numéraire, peuvent être comme ces valeurs données manuellement sans acte. C'est là un point constant en doctrine et en jurisprudence.

Mais ce mode de transmission est il encore appl quable quand, il y a réserve des revenus par le donateur?

L'affirmation a été jugée avec raison par la cour de Dijon, le 12 mai dernier.

Son arrêt e-t motivé sur ce que la chose est livrée, le dessaisissement a lieu, et la réserve de l'usufruit ou des revenus n'est-ples qu'une condition qui rend la donation inattaquable tant que cette condition est remplie.

Cela est vrai, surtout lorsque le donataire peut disposer des titres, les vendre, et n'a que l'obligation de payer annuellement la somme d'intérêts que produisaient les valeurs, au moment de la donation.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La commission des fêtes qui doivent avoir lieu dans la ville de Roubaix, les 6, 7 et 8 août prochain, a l'honneur de prévenir les entrepreneurs de matériel de fêtes publiques qu'ils peuvent adresser au secrétariat de la mairie rei de fetes publiques qu'ils peuvent adresser au secrétariat de la mairie leur proposition, en prix courants, à partir de ce jour jusqu'au 20 juin cou-rant, délai de rigueur.

Votes des sénateurs du Nord dans la éance du 7 juin :

Scrutin sur l'amendement de M. de Chantemerle à l'article 29 du projet de règlement du Sénat.

Cet amendement est ainsi conçu : « Les bureaux et les commissions se réunissent et délibèrent au palais du Sénat dans les locaux qui leur sont spé-

cialement affectés. »

Nombre de Votants 265 Pourl'adoption 133 Contre 132 Contre

Le Sénat a adopté.

Ont voté pour : MM. Jules Brame. - comte d'Hespel, — Kolb-Bernard, — Mailliet, — Pajot, — De Staplande, — Théry, —

Ont voté contre :

MM. Corne, — Testelin. M. le comte Roger (du Nord) est porté à la fois comme ayant voté pour

Votes des députés du Nord dans la

séance du 7 juin : Scrutin sur l'article unique du projet de loi tendant à modifier les articles 13 et 14 (collation des grades) de la loi du 12 juillet 1875,

sur l'enseignement supérieur. Nombre de votants 480 357 Pour l'adoption Contre 123

La Chambre des députés a adopté. Ont voté pour :

MM. Desmoutiers, Guillemin, Legrand (Louis), Legrand (Pierre), De Marcère, Masure, Mention, Merlin, Parsy, Trystram. Ont voté contre :

MM. Georges Brame, Joos, Leurent, Plichon, Des Rotours. S'est abstenu: M. Massiet du Biest.

Est venue hier, à la Chambre des députés la discussion sur la prise en considération du projet de loi présenté par M. Naquet sur le jury. Il est ainsi concu:

« Art. 1er. - La loi sur le jury des 21-24 novembre 1872 est abrogée. » Art. 2. — La loi sur l'organisa-tion du jury, du 7 août 1848, est ré-

tablie. »

Le déponillement du scrutin qui a suivi la discussion a donné sur 386

votants ; Pour l'adoption 254 voix 132 — Contre

Parmi les 254 qui ont voté pour, nous voyons figurer les noms de tous les députés du Nord, excepté celui de M. Masure, qui n'a pas pris part au

La commission du Sénat chargée d'examiner la proposition de M. Teste-lin sur le travail des enfants dans les manufactures, s'est prononcée contre la proposition, à l'unanimité, moins la voix de M. Testelin.

M. Théry, sénateur du Nord, est inscrit pour prendre la parole en fa-veur de la loi sur l'enseignement supé-

L'honorable M. Mention, député du Nord, vient de décoser un amendement au budget portant que les fonctionnai-res de tout ordre dont le traitement est supérieur à 10,000 fr. subiront une réduction d'un dixième, dont le produit sera affecté à l'augmentation des traitements insuffisants.

Un amendement du même député à la loi municipale demande la suppres-sion de la disposition qui établit l'in-compatibilité entre les fenctions de maire et la profession de débitant de

M. de Staplande est beaucoup mieux. Le médecin dit qu'il est hors de dan-

M. le préset du Nord vient d'adresser une lettre à MM. les maires du départe-ment, concernant les travaux de révi-sion de la carte de l'état-major, et ainsi

» Lille, le 30 mai 1876.

» Lille, le 30 mai 1876.

» Messieurs, un certain aombre d'officiers de l'état-major viennent d'efre désignés par M. le ministre de la guerre pour procéder aux travaux de la révision de la carte de France.

» Le département du Nord étant compris dans la portion du territoire soumis cette aonée à la révision, j'ai l'honneur de vous prier de donner des ordres pour que MM. les officiers chargés de cet important travail trouvent auprès de cet important travail trouvent auprès de tous les agents relevant de votre autorité le concours le plus empressé, et re-coivent communication de tous les ren-seignements nécessaires à l'accomplis-sement de leur mission.

» Toutefois, la communication dés

» Toutefors, la communication ues documents dont vous disposez ne sera due qu'aux officiers porteurs d'ua ordre signé du général commandant le corbs d'armée. » Agréez. etc., »

M. Oscar Cornille, représentant de commerce à Roubaix, a été nommé courtier de marchandises près la bourse de Roubaix et a prêté serment, en cette qualité, devant le tribunal de commerce de cette ville, le jeudi 8

Une mendiante, Rosalie Testart, a été arrêtée, dans l'après-dinée d'hier,

rue de l'Epeule.

Cette femme avait un moyen singulier d'exciter la charité publique. Elle entrait humblement dans toutes les maisons, tenant à la main un registre ouvert dont elle soumettait la teneur aux personnes qu'elle voulait rendre compatissantes. Le contenu de ce re-gistre était une copie de nombreux cer-tificats et différents papiers dont le principal portait comme intitule, en énormes lettres : Avis aux bons cœurs charitables!... C'était, en un mot, de la réciaine en faveur de sou indigence et

une provocation à la soulager.

Mais la mendicité est interdite sous toutes les formes; on a emmané Rosalie Testart au violon avec son registre. Cette semme est née à Sérancourt (Aisne). Elle a donné comme lieu de son domicile actuel, Saint-Quentin.

A deux heures de l'après-midi, hier, un aliéné nommé Léopold, Depaepe, s'était échappé de l'hôpital de Roubaix. Son costume : veste et pantalon de drap bleu, avec des pantouffles pour chaussures, furent immédiatement signalés à

A quatre heures, les sergents de ville avaient retrouvé notre homme. Il fut réintégré de suite à l'hôpital.

Un bruit assez intense se faisait entendre, hier vers neuf heures du soir, dans un cabaret de la rue de l'Epeule. C'était une jeune soigneuse Mlle Pauline M... qui, dans une rouge rage démolissait le porte de sa chambre.

Le cabaretier vexé de ce vandalis-me portant sur son immeuble, courut chercher la police. Pour calmer Mlle Pauline on l'enferma au violon pendant quelques heures.

On vient d'arrêter à Roubaix, un individu nommé Alfred Pluvinage, agé de 22 ans, originaire de Cambrai. Cet homme qui vient de la Madeleine-lez-Lille est inculpé de rupture de ban.

Voici une pièce de cent sous venue à point!

point!
O. W... marchand de marrons, à
Roubaix, possédait pour tout trésor,
une pièce de cent sous qui vivait seule, et sans compagnes dans un immense porte-monnaie qu'il perdit. — C'était il y a deux ans. — Le porte-monnaie fut trouvé par un brave homme qui s'empressa de le déposer au Commis-sariat Central. Personne ne vint le réclamer et les deux ans se passèrent. Avant-hier en faisant la révision des objets trouvés et non-réclamés, le portemonnaie fut éxaminé, et dans une poche, dissimulée derrière la pièce de poche, dissimulee derrière la piece de cent sous, se montra un papier blanc qu'on n'avaèt pas aperçu d'abord. Sur-prise! et tardif renseignement! C'était la patente du marchand de marrous O.

On a fait des recherches immédia tes.Le pauvre homme qui n'a pas quitté Roubaix est actuellement à l'Hôtel-Dieu, malade et dans la plus grande détrèsse.

Stupéfaction grande | ce matin, quand a apporté son porte-monnaie dont il avait presque perdu la souve-

Statistique faite au dépôt des objets

Une bottiue en étoffe noire. Depuis un mois cette bottine attend qu'on vienne la réclamert elle s'étonne de cet abandon. Peut-être que sa proprié-taire a été amputée d'un pied le lende-

Un binocle monté sur argent, déposé ce matin au commissariat central.

Enfin plusieurs autres choses que les infortunés qui les ont perdues doivent seuls connaître!...

A partir du 1° juillet prechain, tous les hommes de l'armée territoriale qui malgré les avis réitérés donnés par le ministre de la guerre ont négligé de se faire inscrire, seront considérés comme réfra lures et rigoureusement poursui-

L'enquête est ouverte sur le chemin de fer projeté de Douai à Tournai. D'après le tracé, il y a quelques courbes dont le rayon ne dépasse pas un kilomètre. La longueur de la ligne de Douai à Mouchin. limite du territoire français. est de 24 kilomètres. Sur ce parcours, les localités désignées pour les stations sont Orchies et Mouchin, il y aurait des haltes à Flines et à Roost-Wa-

La ligne de Douai à Tournai serait le prolongement de celle qui est projetée entre Tournai, Anvers, Rotterdam et Dusseldorff. Ce chemin de fer serait donc trois fois international, indique l'importance qui s'attache à la prompte exécution de ce projet, d'au-tant plus que le trajet de Douai à Anvers serait diminué de plus de 60

M. Flye Sainte-Marie, receveur particulier des finances à Avallon (Yonne), a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Cambrai (Nord), en remplacement de M. Gobillard mis en disponibilité.

Berthelier et Mlle Geslin viennent de donner une représentation à Valenciennes.

On annonce pour le 18, une autre représentation donnée par Mile Agar, de la Comédie française.

L'autre jour, en plein midi, stationnait sur la chaussée de la rue d'Orchies, à Saint-Amand, un baudet rètenu par une longs tratersant la largeur du trottoir et attachée à la devanture d'un magasin voisin. Que faire en tel endroit à moins que l'on ne souge! Notre baudet songeait donc. A quoi? A la saveur des chardons du matin? aux misères de sa dure prefession? C'est ce que nous ne saurions dire.

baudet songeatt donc. A quo! Y.A. It saveur des chardons du matin? aux miséres de sa dure prefession? C'est ce que nous ne saurions dire.

Sur ces entrefaites s'avançait gravement, le long du trutoir, un garçon boulanger tenant sur le plat d'e chaque main une énorne tarte, dont la couleur évesilatt l'appètit et la convoities des passants. Il marchait donc radieux et tout fier de sa charge, lorsqu'arrivé à la hauteur de l'ane, ce dernier, enlevé brusquement à aser rêveries, fait un mouvement en arrière, tend la corde qui le retient, et notre boulanger des he heurter contre cet obstacle, de pardre l'équilibre et de faire la plus déplorable cassants les deux tartes, qui vont couvrir de leurs débris les dalles du trottoir. Et vous croyez que l'on s'empressa de voler aux secours du malheur eux mitron? Pas du tout. Chacun se tenait les côtes à force de rire; car l'homme est ainsi fait que le malheur d'autrui ne laisse pas que de lui chatouiller agréablement le cœur; c'est du moins l'avis de Larochefoucault.

cault.

— Une femme de Nomain, la veuve Boulet, vient de succomber à un triste accident. Elle s'était rendue à la fête communale de Saint-Amand, où une de ses filles est mariée. En traversant une rue, la pauvre vieille femme — e le était âgé de 74 ans — fut frappée en pleine poitrine par le brancard d'une voiture : une heure plus tard elle était morte.

heure plus tard elle était morte.

— On nous écrit de Carvin :

« La semaine demière, un facteur du Télégraphe et un employé de commerce de Lille, faisant, dans un train de chemin de fer, route pour la ville de ***, entamèrent une discussion politique, dans laquelle ces messieurs voulaient avoir. cela va sans dire, raison tous les deux à la fois. Ils ne tardèrent pas à en venir aux injures, et, finalement. Il fut décidé que l'on descendrait à Carvin pour arranger le différent dans un duei... à coups de poing. l'employé étant le plus fort, administra au facteur une consciencieuse volée, à seule fin de lui prouver qu'il avait raison, ce dont n'est as encore bien convainou son adversairs. Toutefois, ce dernier, battu et pas content, pura, mais un peu tard, il est vait, qu'on ne le prendrait plus à faire de la politique en chemin de fer.

Stat-Civil de Reubaix

Déclarations de Maissances du 8 juin,
Charles Renard, au Fontenoy cité FrasezBayart 109. — Marie Cottenier, rue de l'Epecle cour Lampe 25. — Jean Depleus, rue Sainte-Elisabeth cour Desrumaux 8. — Sidonie
Rombeak, au Cul-de-Four cour Goupil 1. —
Victor Dejode, rue Vaucanson 44. — Gustave
Delcroix, rue de la Chapelle-Carrette 74. —
Marie Roussel, Grande-Rue, cour veuve Paux
14. — Jeanne Desrumaux, rue de Lannoy 142. —
Stéphanie Nieuwmuoster rue de la Barbe
d'or cour Carpentier 3. — Marguerite Demasure, Grande-Rue. — Elisa Carbon, rue du
Frenoy.

Du 8. — Manie Roundant 10. — 10.

sure, Grande-Rue. — Elisa Carbon, rue du Frenoy.

Du 8. — Marie Raemdonck, au Cul-de-Four. — Marie Pinneau, rue de la Perche 68. — Louis Delespaul. rue Pellart prolongée au fort Mulicz 3. — Julea Kimie, rue de la Perche 66. — Elisa Lecleiq, au Tilieul 901. — Marie Cooreman, rue d'Italie 3. — Adrienne Cossart, rue Beaurewaert 52.

Du 7. — Elise Delporte, Grande-Rue 14. — Léon Declerck, rue de la Guinguette. — Jeanne Devalez, rue St-Honoré 19. — Angele Vervart, rue Ste-Blisabeth cour Delfosse. — Edmond Vanderschetden, rue Darbot cour Tiberghien 3. — Julien Vanwaerebeke, rue de l'Epeule 11. — Helene Delaplace, triez Saint-Joseph 10. — Gustave Lainé, rue de l'Hommeiet cour veuve Delaoutre 7.
Déclarations pa bécks du 6 juin. — Amélie Soots, 68 ans, journalière, rue de

Amélie Soots, 68 ans, journalière, rue de la Banque 21.—Catherine Manche, 68 ans, proprietaire, rue Magenta 21.—Sivie Baudui, 25 ans mé.agère, rue Philippe-le-bon 26.—Jean Vannieuwenhuyse, 1 an, au Pile.—Amand Devos, 28 ans, retiré du canal.—Edouard Meurisse, 35 ans, contre-maître, au Pile.—Alphonsine Hanseiin, 19 ans, soigneuse Hôtel-Dieu.—Charlotte Petillon, 82 ans, rue Soubise.—Alfred Pinnaert, 19 ans, mécanicien rue du Canal.

Soubise. — Alfred Pinnaert, 18 ans, mecanicien, rue du Canal.

Du 7. — Julienne Hazebroucq, 7 ans, rue de l'Epeule 18. — Joséphine Moreels, 18 ans, signeuse, rue du Goq-Français 72. — Emile Blott, 4 ans, rue du Chausseur 20bis. — Castel. présenté sans vie, rue de la Redoute 250. — Marie Capart, 67 ans, niénagère, rue Notre-Dame 46. — Marie Ponscele, 4 ans, rue

Déclarations de priche du 8 juin. —
Marie Rassoh, rue Turgot cour Vandamme.—
Jeeph Descubry 4 ans fort Mulliet cité Salembier 21. — Jacque Beneef, 42 ans firet Hôtel-Dieu. — Monchaux, présenté sabs vierue d'Inkerman. — Caroline Plouvier, 13 ans rue de l'Ouest.

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille VAN EENOO-VAN DEN AUWELE, qui, par publi, n'auraient pas reçu de lettre de faire oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame ROSALIE VAN DEN AUWELE, décédés à Roubaix, le 9 juin 1876 à l'êge de 63 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vonprésent avis comme en tenant lieu et de vo loir bien assisser aux comvel et Servis colomache qui auront lieu le dimanche jum 1876, à heures, en l'église Sain Elisabeth. L'assemblée à la maison me tuaire, rue Saint-Jean, 162.

tuaire, rue Saint-Jean, 162.

Un shit selemmel ammiversaire sera cél-thré an l'églus paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 juin 1876, à 9 heures, pour le repoté de l'âme de Monsieur Entobusco KRABANSKY, décédé à Roubaix, le 3 mars 1851, à 1°2ge de 56 ans; un chit selemmel du mois sera célébré le même jour à 9 heures 1/2, en 1°6gise Saint-Martin, pour 9 repose de l'âme de Daine Mante DELRUE, son épouse, décédée à Roubaix le 16 mai 1476, à 1°2ge de 76 ans et 9 mois — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de voutoir bien censidérer le présent avis comme en tenant lieu.

-terrans monrourans or d'onir. — Imprè-tor Alfred Rébouc. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roudeic cans la Gazette de Tourcoing (journal quoti-dien) et dans la Veste Promot, de Lille.

Etat-Civil de Tourcome Déclarations de naissances du 9 juin. Jules-Eugène Guéris, rue du Calvaire.

Belgique.

5 heures du soir, dans la rue Saint-Paul, a Liège.

La lutte a eu lieu entre un nommé L..., voyageur de commerce, et K.., employé. Elle durait depuis quelques temps lorsque L.., sortit tout-à-coup de sa poche un poignard et en porta un coup à son adversaire sous le sein droit.

K.., roule sur le sol et le sang jaillit abon-damment de sa blessure profonde de sept

damment de sa blessure profonde de sept centimètres.

Il a été transporté dans un café de la rue de la Sirène, où il a reçu les soins de M. le docteur Jamain, après quoi il a été reconduit chez ses parents. Son état est assez grave. Quant à L., il a été arrêté par la police et conduit dans une salle d'arrêt, en attendant qu'il comparaisse devant M. le procureur du Roi.

Roi.

Il paraît que cette affaire est la suite d'une querelle qui a eu lieu dans un bal public il y a une qu'nzaine de jours. quereile qui a eu lieu ans un oat public il y
a une quinzaine de jours.

— UN BIEN FÉNIELE ACCIDENT a eu lieu
vendredi après-midi dens une fabrique d'armes de la rue des Bayarda, à f.iége. Un ouvier venant d'achever le perforage d'un canon
vasit posé sur son établi fa mèche à forer dont
il s'était servi quand un jeune apprenti, ayant
à prendre un outil sur cet établi, s'on étant
approché rapidement sans apercevoir la mèche,
s'enferra au relle-ci qui fui peherra à 12 cenumètres de longueur dans la poitrine et lui
atteignit le poumon. L'infortuné jeune homme
se dégagea en se retirant promptement, mais
il fut soudain pris d'une violent hemorrhagie
et il s'affaissa sur le sol.
Ses compagnons de travail s'empressèrent
de le relever et. après àvoir reçu les premiers
soins sur les lieux, il fut reconduit chez ses
parents où biettôt M. le docteur Dechange
vint lui prodiguer les secours nécessaires, mais
hier matin le malheureux suecomba à la profonde blessure qu'il s'était faite.

La victime de cet accident est le jeune Herman Val, agé de 17 ans. domicilié faubourg

La victime de cet accident est le jeune Her-nan Vah, agé de 17 ans, domicilié faubourg

- Encore un accident, accompagné de mord'hommes. Ces jours derniers, au puits Saint-François. à Farciennes, un ouvrier houilleur. le nommé Farciennes, un ouvrier houilleur. le nommé Face dans un cuffat. Parvenue à 46 mètres de hauteur, la corde se cassa, et le malheureux fut précipité au fond de la fosse. Quand on l'en retirà ce n'était plus qu'un cadavre mu-tilé.

La victime est agé de 27 ans, marié. Il n'a-vait pas d'enfant.

vait pas d'enfant.

— Une collision a eu lieu mercredi matin dans la station de Gembioux, entre le train de voyaceurs patri de Bruxelles (quartier Léo-pold) pour Namur, à six heures vingt-cinquinutes du matin, et un train de marchandiese garé dans la dite station. Trois personnes ont été blessées et quatro ont reçu des entorses ou des contusions.

L'accident est dû à une fauses manœuvre d'excentrique. Par une inadvertance inexplicable, le garde chargé de manœuvre cet appareil à dirigé le train de voyageurs sur une voie où se trouvait garé le train de marchandies.

- L'instruction dans l'affaire du drame de — L'instruction dans l'affaire du drame de la rue de Névraumont est entièrement terminée depuis plusieurs jours. La chambre du conseil du tribunal de première instance de Bruxeles vient de renvoyor devant la cour d'appel de cette ville, chambre des mises en accusation, le professeur d'instruction cléricale César Mortier, sous l'inculpation d'avoir, à Schaerbeek, pendant la nuit du 15 at 6 avril 1876, commis un homicide volontaire sur la personne de la fille Elise Vachon et une tentaive de meurtre sur le principal lecataire de la maison qu'habitait la victime, le sieur Devoix.

Faits Divers

INCENDIE D'UNE FILATURE DE LAINE A LISIEUX. — La filature de laine de M^{me} veuve Saint-Denis et fils, située boule-vard Sainte-Anne, à Lisieux, a été de truite entièrement dans la nuit de lundi

Comme touiours, dans ces sortes d'incendie, on s'aperçut immédiatement que la filature était absolument perdue et qu'il n'y avait qu'à circonscrire le foyer dans le grand quadrilatère qu'elle

occupait. spectacle était terrifiant. Les s'élevaient à une prodigieuse hauteur, et, poussées par un vent du sud-ouest, se dirigeaient ver le nord est en couvrant tout ce côté de la ville de débris

Un peu plus tard, vers trois heures, d'huile de l'établissement avaient pris fen et lançaient d'immenser lueurs ronge-pourpre qui dépassaient de moitié en hauteur la cheminée de la

La cante du sinistre est toujours la La cante du sinistre est tobjours la même — un échaustement, une combustion spontanée sous l'influence d'une température donnée et de matière animales et végétales mises en contact avec une certaine quantité d'inifie: ces inélanges sont la première opération de la filature.

Les pertes couvertes par des assurances, doivent se chiffrer par une somme ronde d'environ 300,000 fr.

Deux cents et quelques mille francs pour l'usine Saint-Beais, matériel, marchandises et immeuble, le reste pour le tissage et annexes de MM. Samson et Fleuriot et les quelques autres

son et Fleuriot et les quelques autres petits dégâts du voisinage. Tout est

que les deux caissiers qui ont volé 50,000 fr. aux magasins du Louvre se-

D'après la *Liberté*, ils seraient restés en France.

— UNE NINE D'OR. — On écrit de Queensland au Times que les découver-tes d'or à Mulligan ont causé une vive sensation. Mulligan est situé à 135 milles de Cooktown, sur la rivière Hodgkinson. Dans les alluvions on trouve de l'or pur, ou dans un état plus ou moins grossier. Les roches sont trèsnombreuses et on distingue parfaite-ment l'or dans dans le quartz. L'éten-due des terrains aurifères est de 30 mil-

les sur 10. Le Vœu national, de Metz, qu'un concours régional de l'agricul-ture se prépare dans les mêmes condi-tions qu'au temps où Metz était encoré à la France. Nous tàchons, dit-il, de conserver nos anciennes coutumes avec nes anciennes affections.

avec nes anciennes affections.

Metz en effet est une des premières villes qui aient inauguré, il y a déjà bien des années, ces fêtes aussi honorables pour la principale source de notre richesse nationale qu'utiles à son développement progressif.

- Un vieux soldat français vient de mourir à Strasbourg, S'il n'avait pas gagné de batailles, il avait sauvé bien

des existences.

Jacques Saenger, ancien ponntonier, et surveillant des bains de l'Ill, avait, en trente ans, retiré de l'eau cent trente personnes en danger de périr. Ce n'est pas en qualité de surveillant qu'il avait accompli ces actes de courage; il était, en révenant du régiment, calfat et c'est après ces nombreux sauvetages qu'on songea à lui pour la place dont nous

songea à lui pour la place dont nous avons parlé.

Il avait eu le malheur de perdre une fille, tuée pendant le bombardement de Strasbourg.

Saenger n'était que médaillé. Combien de personnes faut-il donc sauver pour obtenir la croix 7 voilà ce qu'il est permis de se demander.

- LA SÉPULTURE DE ,LA PAMILLE — LA SEPULTURE DE LA FAMILLE D'ORLEANS. — L'église paroissiale de Saint-Pierre de Dreux, où vont être inhumés les restes mortels du roi Louis-Philippe et des autres membres de la famille d'Orléans, décédés en exil, est un des plus anciens monuments de France, car on fait remonter sa fonda-

tion au onzième siècle. On lit les vers suivants à l'entrée de l'escalier qui conduit au clocher :

l'escalier qui conduit au clocher:
Pour décorer ce temple défique,
Qui fut instruit pour entrée magnifique
Ce beau portait, mil cinq cent trence-quatre,
Et ces deux tours où sonner on s'applique,
Pour invoquer chacun bon catholique
A Dieu servir et l'ennemi combattre.
On voit aux clefs de la voûte les armes du sieur de Saint-Aubin et de plusienrs autres bourgeois notables de sieurs autres bourgeois notables de Dreux, qui contribuèrent par leurs lar-gesses aux frais de construction. Ce fut sous le règne de François Ier qu'on commença à administrer les sacrements dans cette église.

- LES TITRES ET QUALITÉS DU GRAND-DUG MICHEL. — Le grand-duc Michel de Russie, qui est en ce moment à Paris, avec la grande duchesse sa femme, est le plus jeune frère de l'empereur Alexan-dre. Il est né le 25 octobre 1832 et a, par conséquent, environ quarante-qua-

Voici quels sont ses titres et quali-

Voici quels sont ses titres et quali-tés:
S. A. Michel Nicolaiéwitch est géné-ral d'artillerie, grand-maître de l'artil-lerie, aide de camp général, gouverneur général du Caucase; chef d'un régiment de lanciers, d'un régiment de dragons, du régiment de grenadiers, ci-devant de Tauride, ainsi que du régiment de hus-sards de la Russie-Blanche; d'un régi-ment de chasseurs-grenadiers du Cagment de chasseurs-grenadiers du Cau-case et de 149e régiment d'infanterie de la mer Noire. Le grand-duc est en outre, propriétaire du régiment d'infanterie autrichien n° 26, et chef du ter régi-ment de hussards prussien de Silésie. Il a épousé, le 28 août 1857, la grande-duchesse Olga-Fédorowna, ci-

devant Cécile Augusta, fille de Léopold, grand-duc de Bade, de laquelle il a six enfants, cinq garçons et une fille, dont le plus jeune a aujourd'hui sept ans. - Quelques toilettes esquissées

la Vie parisienne "
"Une mode qui fait fureur: la toque toute on lophophore avec le voile de gaze enroulé autour de la toque, passant devant, se croisant sur les cheveux et venant se nouer sous le meutou. Trés-

jolie, cette toque avec son air moitié féerique, moitié guerrier. » Songez done l'une chose en plume bleues et vertes chatoyantes comme des pierreries, et d'où s'élèvent deux petites

alles altères qui font penser au casque de Clorinde. Très-jolie certainement, avec un certain visage et dans un cer-tain cadre. Par exemple, le dimanche